**GOUVERNEMENT de HAITI**

**Termes of Référence**

**Pour la réalisation d’une Consultation sur l'élaboration d'un**

**Cadre National de Relance du Logement et de Résilience pour Haïti**

# Contexte de la résilience des logements en Haïti[[1]](#footnote-1)

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant en termes nominaux de 890 dollars en 2018, selon le Fonds monétaire international (FMI)[[2]](#footnote-2). En 2019, le revenu national brut (RNB) d'Haïti par habitant (en $PPP de 2017) était de 1 709 dollars, en dessous de son niveau de 2000 (1 833 dollars), selon le rapport 2020 des Nations Unies sur l'indice de développement humain[[3]](#footnote-3). L'IDH 2019 d'Haïti est inférieur à la moyenne de 0,513 pour tous les pays du groupe de développement humain faible et inférieur à la moyenne de 0,766 pour les pays de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC).

Les catastrophes naturelles, l'instabilité politique et la violence contribuent à la pauvreté et à la fragilité d'Haïti. La frustration populaire face aux niveaux élevés de corruption et d'inégalité a créé une crise politique et une période prolongée de troubles civils en 2019, qui a maintenant évolué vers une violence endémique et une guerre des gangs qui ont eu un impact significatif sur l'économie[[4]](#footnote-4). Au cours de la seule année 2019, la monnaie s'est dépréciée de 25 % par rapport au dollar américain. Dans cette perspective le gouvernement souhaite faire appel a un professionnel qualifié, compétent, expérimenté pour l’élaboration de ce cadre national de relance du logement et de résilience pour Haïti

Les risques naturels sont endémiques en Haïti, notamment les ouragans, les inondations et les tremblements de terre. Plus de 93 % de sa superficie et plus de 96 % de sa population sont exposés à deux risques ou plus[[5]](#footnote-5). L'interaction des plaques tectoniques des Caraïbes et de l'Amérique du Nord est à l'origine des risques sismiques. Les glissements de terrain, les laves torrentielles, la liquéfaction des sols et les tsunamis constituent d'autres risques secondaires. Le Grand Sud, qui comprend les départements de la Grande Anse, des Nippes et du Sud, est fortement exposé aux ouragans et aux inondations qui en découlent, tandis que les départements du Nord et du Nord-Ouest sont fortement exposés aux inondations et aux tsunamis.

Les impacts humains et économiques des risques hydrométéorologiques et sismiques ont été très importants au cours des deux dernières décennies, en raison de la vulnérabilité des infrastructures haïtiennes, de l'expansion urbaine non planifiée et de la fragilité des institutions[[6]](#footnote-6). Selon le Germanwatch Global Climate Risk Index 2021, Haïti a été le troisième pays le plus touché par les événements climatiques entre 2000 et 2019[[7]](#footnote-7). En raison de la crise internationale résultant de la pandémie de SRAS-COV2 (COVID-19), entre autres facteurs, l'économie haïtienne s'est contractée de 1,7 % au cours de l'exercice 2018-19, et de 3,3 % au cours de l'exercice budgétaire 2019-20.

Ces conditions économiques, politiques et environnementales affectent les ménages et le secteur du logement, à la fois directement et indirectement. Chaque année, les risques naturels détruisent et endommagent un parc de logements déjà insuffisant en quantité et en qualité.

L'impact extrême des risques naturels sur le logement au cours des douze dernières années a encouragé le gouvernement à renforcer ses capacités dans le secteur du logement qui n'existaient pas auparavant. En conséquence, les réformes institutionnelles et les améliorations apportées à la formation, aux concepts de conception des logements et aux méthodologies de mise en œuvre sont testées et développées au niveau technique. En conséquence, l'expérience acquise dans le cadre des projets de reconstruction de logements a servi de base à l'élaboration d'une politique émergente et d'un cadre opérationnel pour le secteur du logement au sens large, qui sont pertinents pour Haïti.

Comme dans tous les pays, la demande de nouvelles unités de logement est alimentée par deux facteurs principaux : la croissance démographique et la taille des ménages. La demande en Haïti résulte également des dommages et de la destruction des logements en raison de l'exposition des logements de mauvaise qualité aux risques naturels. Des catastrophes majeures et mineures chroniques affectent régulièrement le parc de logements en Haïti.

Malgré le faible niveau de revenu de la population et la pénurie de travailleurs qualifiés, la production de logements en Haïti est une source importante d'emplois. Cependant, la quasi-totalité des logements est produite de manière informelle dans des quartiers informels, sans titres fonciers, sans permis de construire, ni aucun contrôle sur les matériaux de construction ou les méthodes de construction.

# Contexte politique de la consultation

En 2012, le gouvernement haïtien a élaboré la Politique Nationale du Logement et de l'Habitat (PNLH), la première du genre dans le pays[[8]](#footnote-8). La définition de cette politique représentait un effort pour atteindre un consensus sur les buts et les objectifs à long terme pour le secteur du logement, en particulier pour le logement des familles à faible revenu. En 2018, l'UCLBP a élaboré une boîte à outils pour les abris d’urgence qui définit des objectifs pour les projets de logement humanitaire basés sur les principes du Build Back Better et le concept de maisons à noyau extensible, également appelé « Technique de Construction Local Améliorée » (TCLA pour les zones rurales)[[9]](#footnote-9). Il s'agit d'une étape importante vers la normalisation des paramètres des logements post-catastrophe financés par des dons humanitaires.

Ces présents termes de référence proposent d'aider le gouvernement haïtien à prendre une mesure supplémentaire pour établir des normes de résilience des logements en développant un cadre qui aligne les plans de projets individuels avec la politique stratégique de logement et les objectifs d'adaptation au climat tels que reflétés dans la PNLH[[10]](#footnote-10), la politique nationale de gestion des risques de catastrophes et d'adaptation au climat, et d'autres politiques nationales et directives opérationnelles.

Le consultant proposera une série de recommandations pour préparer un cadre national de relance et de résilience du logement afin d'offrir une vision de la manière dont les interventions humanitaires post-catastrophe et les propres interventions du gouvernement organisées au niveau national ou local peuvent soutenir la réalisation d'objectifs politiques plus vastes dans le secteur du logement au niveau national. La série de recommandations intégrera également des aspects visant à réduire la destruction des logements due à l'exposition aux risques environnementaux. L'objectif à long terme est de renforcer la résilience du parc de logements produits par des moyens formels et informels et d'utiliser les périodes de relèvement post-catastrophe dans le secteur du logement pour faire progresser les objectifs de résilience des logements.

Il convient de noter que la résilience des logements et des établissements dépend non seulement de la qualité de l'unité de logement elle-même, mais aussi des conditions qui existent sur le site du logement (drainage, stabilité du site, services) et dans les quartiers ou établissements environnants (routes d'accès, équipements publics, mesures d'atténuation des risques). C'est la raison pour laquelle la "relance et la résilience des logements", tels qu'ils sont mentionnés dans les présents termes de référence, doivent être compris comme intégrant des activités visant à améliorer la sécurité à la fois des unités de logement et des environs où ces unités sont situées.

Ainsi, les stratégies et les améliorations devraient idéalement inclure trois types d'actifs : les unités de logement, les sites de logement et les améliorations de quartier. Pour être pratiques, toutes les recommandations concernant le cadre d'amélioration des conditions sur les sites d'habitation et les améliorations de quartier devraient donner la priorité aux améliorations à petite échelle qui peuvent être planifiées et mises en œuvre au niveau local, telles que les gouttières, les petits travaux de drainage et de pavage, les latrines, etc.

# Objectifs de la Consultation

# Objectif général

Formuler des recommandations en vue de l'élaboration d'un cadre destiné à guider les activités de reconstruction des logements et de renforcement de la résilience en Haïti, tant en période post-catastrophe qu'en temps normal, qui contribuera à une reconstruction équitable des logements et à une résilience accrue du parc de logements au fil du temps.

**Objectifs spécifiques**

La consultation doit être menée de manière à produire les résultats suivants, en prenant pleinement en compte les efforts du gouvernement et des bailleurs de fonds pour renforcer le secteur du logement en Haïti et pour améliorer la résilience des logements, en considérant l'ensemble de la résilience des logements à la fois dans les milieux urbains et dans les milieux ruraux. Il s’agit de :

* Proposer un ensemble d'objectifs et d'indicateurs pour améliorer la résilience des logements en Haïti, en accord avec la politique nationale du logement.
* Identifier les mécanismes institutionnels, de planification, financiers et opérationnels existants et les interventions qui peuvent contribuer au renforcement de la résilience dans le secteur du logement, ainsi que les mécanismes de soutien réalistes à envisager à l'avenir, y compris les activités financées par les donateurs.
* Identifier les pratiques ayant des objectifs similaires dans d'autres pays, et fournir des exemples de bonnes pratiques applicables au contexte d'Haïti.
* Fournir un ensemble de recommandations exploitables pour développer un cadre de résilience et de reconstruction du logement ; cela comprend des recommandations pour guider la conception et la mise en œuvre des interventions de reconstruction du logement et d'autres recommandations pour renforcer la résilience du secteur du logement en Haïti.

# Activités de la consultation

Les activités proposées pour atteindre les objectifs spécifiques énumérés ci-dessus sont les suivantes :

1. **Préparer une étude documentaire** sur les rapports pertinents en matière de logement et extraire les recommandations proposées dans le passé qui sont applicables aujourd'hui. Cela devrait inclure un inventaire et une analyse des politiques de logement existantes et d'autres instruments et procédures institutionnels, financiers et de planification, pertinents qui ont une certaine influence sur le secteur du logement, ainsi qu'une analyse de leur pertinence et de la mesure dans laquelle ces mécanismes prennent en compte la résilience du logement ou pourraient être orientés dans ce sens. L'étude documentaire comprendra une analyse des projets pertinents.

Pour ce faire, identifier un échantillon de cinq projets d'intervention pertinents de la dernière décennie (réalisés par le gouvernement, les donateurs, les agences locales et les ménages ; liés au logement et/ou à l'habitat).

Analyser la manière dont les mécanismes institutionnels, financiers et de planification identifiés ont été mis en pratique au cours du processus de développement du logement, en soulignant en particulier les interventions qui ont été particulièrement efficaces ou inefficaces pour contribuer à la résilience du logement.

Utiliser cet échantillon pour identifier les mécanismes opérationnels et les procédures les plus courants pour le développement du logement (inclure une gamme d'interventions allant de l'auto-construction informelle au développement commercial formel et autorisé).

1. **Identification des parties prenantes**. Identifier les principales parties prenantes du programme de résilience des logements au sein du gouvernement, du secteur non gouvernemental, y compris la société civile, et du secteur privé, dans les zones urbaines et rurales. Il peut s'agir d'agences directement impliquées dans le logement ou d'acteurs situés à la périphérie du secteur du logement, tels que les vendeurs de matériaux de construction et les responsables locaux impliqués dans les activités de gestion des risques de catastrophe (GRC). Analyser quels sont les acteurs les plus importants pour la mise en œuvre du Cadre pour la Résilience et la Réhabilitation des Logements.
2. **Identifier les bonnes pratiques.** Identifier les bonnes pratiques en Haïti ou à l'étranger qui soutiennent le développement du logement en Haïti. Les bonnes pratiques doivent être adaptées au contexte haïtien.
3. **Mener une analyse des contraintes**. Identifier les principales contraintes qui augmentent les risques et réduisent la résilience du parc de logements en Haïti (considérer les contraintes liées aux ressources financières, aux ressources techniques, à l'information, à la formation, aux institutions et à la gouvernance, et à l'implication du secteur privé, entre autres).
4. **Préparer des recommandations** **pour concevoir un cadre pour la résilience et la relance du logement.** Sur la base de l'étude documentaire, des meilleures pratiques et en consultation avec quelques parties prenantes clés, proposer des recommandations pour développer un cadre pratique qui pourrait inclure des objectifs et des indicateurs principaux pour orienter les activités de relance du logement et la résilience à long terme du secteur du logement.
5. **Identification des besoins.** Identifier les ressources et les conditions favorables nécessaires à la poursuite du développement et de la mise en œuvre du cadre, ainsi que toute recommandation supplémentaire nécessaire.

# Livrables et calendrier

|  |  |
| --- | --- |
| Livrables | Date |
| **Rapport initial** : y compris l'identification des principales parties prenantes et les objectifs et indicateurs de résultats proposés pour guider la préparation d'un cadre de résilience et de redressement des logements. Le rapport initial comprendra une proposition annotée de table des matières pour le rapport final. | 15 jours après signature du contrat |
| **Projet de rapport 1** : couvrant l'évaluation des parties prenantes, les principales conclusions de l'étude documentaire, l'analyse du cadre juridique et l'analyse des bonnes pratiques en Haïti et à l'étranger. | 4 mois après signature du contrat |
| **Projet de rapport 2,** sur les recommandations relatives au cadre de résilience et de redressement des logements. Ce rapport comprendra les éléments suivants : Une analyse complète et des recommandations pour guider le développement d'un cadre de résilience et de redressement du logement. Le rapport comprendra les principaux résultats de l'étude documentaire, les conclusions de l'analyse des politiques de logement existantes et les améliorations à apporter au cadre juridique, ainsi que des recommandations pour l'élaboration d'un cadre de résilience et de relance en matière de logement. Les recommandations pour développer le cadre incluront des objectifs à atteindre, des recommandations réalisables sur la manière d'atteindre les objectifs, des indicateurs potentiels pour suivre les progrès, et l'identification des besoins en termes de ressources et d'environnement favorable pour développer et mettre en œuvre le cadre, ainsi que des recommandations supplémentaires si nécessaire. | 8 mois après signature du contrat |
| **Rapport final sur l'analyse documentaire :** Ce rapport comprendra les commentaires et les recommandations de l'UCP. | 10 mois après signature du contrat |
| **Rapport final sur les recommandations relatives au cadre de résilience et de redressement des logements :** (en anglais et en français). Ce rapport inclura les commentaires et les conseils fournis par l'UCP. | 12 mois après signature du contrat |
| **Présentation Powerpoint**: (En anglais et en français) Cette présentation doit résumer les points forts de l'analyse du problème par le consultant, l'analyse des contraintes, les recommandations aux principales parties prenantes (UCP, UCLBP, Banque mondiale). La présentation finale inclura les commentaires et les recommandations de l'UCP. | 12 mois après signature du contrat |

# Qualifications requises

* Connaissance actualisée de la situation institutionnelle et socio-économique d'Haïti.
* Au moins 10 ans d'expérience technique dans le secteur du logement, du financement du logement et de la gestion des risques de catastrophes en Haïti et à l'étranger.
* Bonne connaissance de l'administration publique haïtienne et du rôle des acteurs internationaux (bailleurs de fonds, organisations internationales, ONG).
* Compréhension des pratiques de développement du logement, des marchés du logement et des pratiques de financement du logement en Haïti.
* Compréhension de la Politique Nationale du Logement et de l'Habitat (PNLH), cadre normatif et réglementaire du secteur du logement en Haïti.
* Expérience dans des projets financés par des bailleurs de fonds en Haïti et dans des pays à faible revenu similaires.
* Expérience de l'analyse des politiques liées au développement du logement, y compris la reconstruction de logements après une catastrophe, dans un contexte de conflit fragile et de violence.
* Forte capacité de gestion de projet et d'équipe.
* Capacité du personnel à parler couramment l'anglais et le français (le créole serait un plus) et possédant de bonnes capacités d'analyse et de rédaction.

# Administration de la consultation

**Durée de la consultation**

La consultation est prévue pour une durée de 12 mois calendaire à compter de la signature du contrat et de l’avance de démarrage.

**Honoraires et modalités de paiement**

La proposition financière tiendra compte des honoraires, des frais d’impression et autres à l’exception des redevances fiscales du consultant qui sont à sa charge.

Les paiements seront subordonnés à l'acceptation et à la signature par l'UCP/MICT des produits livrables convenus. Des réunions régulières seront organisées avec les équipes de l'UCP, de l'UCLBP et de la Banque mondiale pour suivre l'avancement de la mission.

Le paiement sera effectué au consultant après l'approbation des livrables suivants.

|  |  |
| --- | --- |
| **Activités/Livrables** | **Paiements** |
| Avance de démarrage | 10% |
| **Livrable 1 :** Rapport initial | 20% |
| **Livrable 2 :** Projet de rapport sur l'analyse documentaire et projet de rapport sur les recommandations relatives au cadre de résilience et de redressement des logements. | 50% |
| **Livrable 3 :** Rapport final sur l'analyse documentaire, rapport final sur les recommandations relatives au cadre de résilience et de redressement des logements, et présentation des principales conclusions. | 20% |

1. International Monetary Fund, 2020, *Haiti : 2019 Article IV Consultation-Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Haiti.* https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/04/20/Haiti-2019-Article-IV-Consultation-Staff-Report-and-Statement-by-the-Executive-Director-for-49351. [↑](#footnote-ref-1)
2. International Monetary Fund, 2020, *Haiti : 2019 Article IV Consultation-Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Haiti.* https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/04/20/Haiti-2019-Article-IV-Consultation-Staff-Report-and-Statement-by-the-Executive-Director-for-49351. [↑](#footnote-ref-2)
3. United Nations Development Programme, 2020, *Human Development Report 2020, The next frontier: Human development and the Anthropocene*. Haiti briefing note. http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/HTI#. [↑](#footnote-ref-3)
4. Raju Jan Singh and Mary Barton-Dock, 2015, Haiti: Toward a New Narrative. Systematic Country Diagnostic. Washington, DC: World Bank. http://hdl.handle.net/10986/22580. [↑](#footnote-ref-4)
5. World Bank, 2017, Strengthening DRM and Climate Resilience Project (P165870), Project Appraisal Document. [↑](#footnote-ref-5)
6. World Bank, 2017, Strengthening DRM and Climate Resilience Project (P165870), Project Appraisal Document. [↑](#footnote-ref-6)
7. Germanwatch, 2021, Global Climate Risk Index. https://www.germanwatch.org/en/cri. [↑](#footnote-ref-7)
8. Government of Haiti, 2013, « Politique nationale du logement et de l’habitat (PNLH) », http://caribbeanelections.com/eDocs/strategy/ht\_strategy/ht\_Housing%20\_Habitat\_Policy\_2013.pdf. [↑](#footnote-ref-8)
9. UCLBP, 2018, “Shelter Toolkit/Shelter processes in the humanitarian context, based on the Build Back Safer approach and the use of expandible core houses” (*Processus Shelter dans le contexte humanitaire, centré sur l’approche en construction plus sûre (Build Back Safer) et la mise en œuvre des maisons noyaux extensibles*). https://www.sheltercluster.org/2018-earthquake/documents/shelter-toolkit-processus-shelter-dans-le-contexte-humanitaire-centre-sur. [↑](#footnote-ref-9)
10. Government of Haiti, 2013, « Politique nationale du logement et de l’habitat (PNLH) », http://caribbeanelections.com/eDocs/strategy/ht\_strategy/ht\_Housing%20\_Habitat\_Policy\_2013.pdf. [↑](#footnote-ref-10)